

DETTE ET DEVELOPPEMENT EN COTE D'IVOIRE : LE CAS DU COMPLEXE SODEFEL DE SINEMATIALI (1977-1988).

MEITE Ben Soualiouo

*Enseignant-chercheur / Département d'Histoire
Université Felix HOUPHOUËT-BOIGNY
Cocody-Abidjan
Mail : soualioben@yahoo.fr*

N'GUESSAN Kouamé Christophe

*Assistant – Université Jean Lorougnon Guédé-Daloa (Côte d'Ivoire)
UFR Sciences Sociales et Humaines (SSH)
Département d'Histoire
E-mail : nchristophe2014k@gmail.com*

YEO Mamadou

*Département d'Histoire
Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Cocody-Abidjan
Mail : yeomamadouly35@gmail.com*

RESUME

Après l'indépendance de la Côte d'Ivoire, les nouvelles autorités ont voulu réduire les disparités agricoles et de développement entre régions Nord et Sud du pays grâce la diversification des cultures. D'où la création d'un complexe agro-industriel géré par la Société pour le Développement de la production des Fruits et Légumes (SODEFEL) à Sinématiali grâce au recours à l'endettement. Notons que de façon générale ces capitaux empruntés pour le financement du périmètre agricole et de l'usine de conserves de tomates de la SODEFEL à Sinématiali ont contribué à la modernisation du pays.

Mots clés : Dette-Développement-Côte d'Ivoire-Complexe SODEFEL-Sinématiali.

ABSTRACT

After the independence of Côte d'Ivoire, the new authorities wanted to reduce agricultural and development disparities between northern and southern regions thanks to the diversification of crops. Hence the creation of an agro-industrial complex managed by the Society for Development for the production of Fruits and Vegetables (SODEFEL) in Sinematiali through the use of indebtedness. It should be noted that, in general terms, this capital borrowed to finance SODEFEL's agricultural perimeter and canned tomato plant in Sinématiali contributed to the country's modernization.

Key words: Debt-Development-Ivory Coast-Complex SODEFEL-Sinématiali.

INTRODUCTION

L'économie de la Côte d'Ivoire a pour moteur principal, depuis 1920 jusqu'à l'indépendance en 1960, les cultures d'exportation que sont le café et le cacao. Si les exportations de ces produits sont des sources précieuses de devises pour le pays, celui-ci n'en continue pas moins d'importer l'essentiel des produits alimentaires dont il a besoin. En vue d'échapper aux méfaits liés aux fluctuations des cours du café et du cacao et à l'importation de ses produits alimentaires, l'Etat ivoirien initie, à partir de 1963, une politique de diversification de nouvelles cultures. Conformément au capitalisme d'Etat adopté par la Côte d'Ivoire (H.J.F. Komenan, 2016, p.134), des Sociétés d'Etat sont créées dont la Société pour le Développement de la production des Fruits et Légumes (SODEFEL)¹ en 1968 pour promouvoir ces cultures. Le choix du libéralisme économique aidant, la Côte d'Ivoire fait appel aux capitaux extérieurs pour financer sa politique agricole car les ressources financières sur le plan national sont insuffisantes. Ainsi, pour résoudre les disparités agricoles et de développement entre régions savanicoles et forestières, l'Etat décide de créer en 1977 un périmètre agricole et une usine de conserves de tomates gérés par la SODEFEL à Sinématiali situé à 30 Km à l'est de Korhogo, chef-lieu de département au nord de la Côte d'Ivoire. Cet ensemble agro-industriel est financé grâce aux emprunts contractés auprès d'institutions bancaires nationales et internationales. De fait, cette réalisation impacte durablement la région jusqu'à sa fermeture en 1988. L'ambition de cet article suscite une interrogation essentielle : les emprunts contractés par la Côte d'Ivoire en vue du financement et de la création du complexe SODEFEL de Sinématiali ont-ils entraîné des progrès socio-économiques ?

Ce travail devrait nous permettre de montrer si la dette empruntée par l'Etat ivoirien pour financer le complexe agro-industriel géré par la SODEFEL à Sinématiali a engendré la modernisation du pays. Sa pertinence est donc d'analyser les motifs de la création du complexe et le recours aux emprunts extérieurs, l'évolution du complexe et ses impacts socio-économiques.

Pour y parvenir, la méthode élaborée s'appuie sur l'utilisation des sources imprimées du ministre du Plan, de l'Economie et des Finances, de l'Agriculture, des Archives Nationales de Côte d'Ivoire, de Fraternité Matin, du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et de la SODEFEL ainsi que les ouvrages généraux. Des mémoires et des thèses sur l'agriculture en Côte d'Ivoire ont été très utiles. Pour résoudre les contradictions liées aux données chiffrées divergentes d'un auteur à un autre, nous avons utilisé la critique historique pour tirer les informations les plus plausibles. Nous avons, aussi, utilisée les données quantitatives pour en faire des tableaux.

1 La SODEFEL est la Société pour le Développement de la production des Fruits et Légumes et a été créée en 1968 par le décret n°68-148 du 13 mars 1968, portant création de la SODEFEL. Cette Société d'Etat a pour mission produire des fruits et légumes (tomates, arachides, piments, salades, oignons, courges, haricots, gombos, aubergine, coco, mangues, avocats, bananes poyo, ananas, etc.) et les commercialiser avec le soutien de ses filiales (AGRIPAC, SONACO, COFRUCI, SICOFREL, COFRUITEL, SALCI). Cette mission vise à entraîner des transformations socio-économiques en Côte d'Ivoire au-delà de l'autosuffisance alimentaire en fruits et légumes. Elle est dissoute en 1991 dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) pour libéraliser le secteur des fruits et légumes.

Notre étude s'organise ainsi autour de deux matières essentielles, à savoir : d'une part, les facteurs favorables, le recours à l'endettement pour financer et aménager le complexe agro-industriel géré par la SODEFEL de Sinématiali ; et d'autre part, les transformations socio-économiques induites par le complexe.

I- Les motifs de la création de l'ensemble agro-industriel de la Sodefel à Sinématiali, son financement par l'endettement et son fonctionnement.

Plusieurs facteurs favorables à la création d'un ensemble agro-industriel de la SODEFEL à Sinématiali ont amené les autorités ivoiriennes à recourir à des emprunts extérieurs auprès des institutions bancaires en vue de son financement et sa création. Une fois aménagé, le périmètre agricole produit des vivriers et l'usine transforme la tomate en conserves.

1- Les motifs de la création du complexe SODEFEL de Sinématiali.

Dans l'optique de réduire les disparités régionales entre régions savanicoles et forestières en Côte d'Ivoire, les autorités décident de la création d'un ensemble agro-industriel géré par la SODEFEL à Sinématiali. Et ce, d'autant plus que des facteurs naturels, humains, économiques et scientifiques militent dans ce sens.

Déjà en 1974, lors de la visite d'État organisée dans le courant du mois de mars, le président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY fut frappé par le déséquilibre régional entre le Nord et le Sud, la précarité des populations du Nord et singulièrement celles de Sinématiali. Dans le célèbre discours tenu à Sinématiali, intitulé à juste titre "rêve de Korhogo", il disait : « *J'ai fait un rêve merveilleux, j'ai survolé un paysage inconnu dont les champs s'étendaient à perte de vue, sillonnés par d'innombrables canaux d'irrigation. Je fus saisi, aussi d'admiration devant ces merveilleux villages [...]* » (C. Aubertin, 1983, p.47.)

Pour réaliser ce rêve, il fallait donc ériger la savane en zone prioritaire, dans un but de rééquilibrage régional en y impulsant l'industrialisation pour stopper l'exode rural et entraîner un développement rural. Ainsi, le plan quinquennal de développement 1976-1980 (Ministère du plan, 1977, p.247) prévoit la création d'un complexe agro-industriel à Sinématiali parallèlement à la zone maraîchère de Ferkessedougou.

A cette volonté politique, il faut ajouter le fait que les caractéristiques physiques de la zone de Sinématiali sont plus que satisfaisants pour l'aménagement d'un complexe agro-industriel (Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques, 1986, p.2). En effet, la situation géographique de Sinématiali (situé au nord de Côte d'Ivoire), correspond au climat tropical sec ou soudanais. La saison des pluies se situe entre juillet et novembre et la saison sèche part de décembre à juin avec de petites pluies en avril (I. Ndabalishye, 1994, p.184). Cette contre-saison (saison sèche) est propice aux cultures maraîchères car durant cette période « *le cours de ces produits est le plus haut sur les marchés et les parasites naturels sont en dormance* » (Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques, 1986, p.11). Par ailleurs, le maraîchage offre des perspectives de développement dans la mesure où le climat du Nord, sec et ensoleillé, se prête bien à la culture d'une gamme variée de produits maraîchers (surtout la tomate) (S. Ouattara, 1981, p.122-123) et d'agrumes dont les besoins nationaux sont en forte augmenta-

tion. De plus, l'intersection de l'axe Korhogo-Ferkessedougou et le fleuve Bandama offre « une zone alluviale constituée de sols ferrallitiques et hydromorphes essentielles pour la culture de tomate et de vivriers » (Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques, 1986, p.2). La présence du fleuve Bandama à proximité est une source d'eau et donc d'irrigation (Sodefel, 1976, p.7). Une autre raison qui pousse la SODEFEL à inscrire le complexe agro-industriel de Sinématiali dans son Plan National de Développement Maraicher est l'habitude horticole² des paysans Senoufo (S. Coulibaly, 1978, p.155-156) et surtout l'augmentation vertigineuse de la population ivoirienne³. En effet, la demande alimentaire est amplifiée par un taux d'urbanisation très accélérée. Cette croissance démographique du pays provoque une modification des habitudes alimentaires. En 1960, « un rural n'avait à nourrir que 0,20 urbain. En 1975, il en nourrissait 0,5 et en 1990, il devra en nourrir à peu près un » (Ministère de la coopération française, 1980, p.80). La production vivrière de la Côte d'Ivoire doit donc doubler sinon le pays va toujours faire appel à l'importation. Par conséquent, la production des fruits et légumes doit s'accorder avec l'augmentation vertigineuse de la population ivoirienne. Le raccordement de Sinématiali au réseau routier national permet aussi le transport des fruits et légumes et l'approvisionnement des grandes villes.

Pour satisfaire les besoins sans cesse croissant en légumes, dans l'alimentation, il paraît donc nécessaire d'augmenter la production de légumes. Cela doit passer par l'amélioration des systèmes culturaux. C'est ainsi que l'Institut Des Savanes (IDESSA) met en place un programme de recherches des espèces et variétés de légumes adaptées aux conditions écologiques du Nord du pays qui s'avèrent concluantes (Ministère de plan, 1977, p.248). Ce sont autant de facteurs favorables, qui ont concouru à la mise en place de l'ambitieux projet de développement agro-industriel de la SODEFEL à Sinématiali.

En clair, plusieurs facteurs ont présidé au développement à grande échelle des cultures maraichères dans le nord de la Côte d'Ivoire, précisément à Sinématiali. Fidèle à la politique d'atténuation des disparités agricoles et de développement entre certaines régions du pays, l'Etat ivoirien envisage de créer un ensemble agro-industriel de légumes à Sinématiali par le biais de la SODEFEL. Mais, où trouver les fonds pour financer un tel projet ? D'autant plus que les prévisions budgétaires et les ressources nationales ne peuvent à elle financer le périmètre agricole et l'usine de conserves de tomates de la SODEFEL à Sinématiali. D'où le recours à l'endettement pour financer le projet.

2- Les emprunts contractés par l'Etat ivoirien en vue du financement du complexe SODEFEL à Sinématiali.

La dette extérieure de la Côte d'Ivoire provient essentiellement des pays relevant de la sphère politiquement et géographiquement dite occidentale. Ces raisons trouvent leur explication dans non seulement l'histoire et le passé colonial du pays mais aussi et surtout du choix idéologique et politique opéré par ses dirigeants qui sont au pouvoir depuis l'indépendance (B S Meité, 2014, p.166).

2 L'horticulture est la science et l'art de la culture des fruits, des légumes, des fleurs, des arbustes et des arbres fruitiers ou ornementaux.

3 Ce qui engendre des besoins de plus en plus croissants en produits vivriers.

Après l'indépendance, l'origine des capitaux étrangers a été plus diversifiée. Mais, la totalité des emprunts provient essentiellement des pays de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord, Japon et les institutions de financement arabes à caractère international⁴. Il est important de noter que les ressources tirées de l'activité économique bien qu'en augmentation régulière dégagent très peu de moyens (épargne) destinés à financer les investissements nécessaires à la poursuite de la croissance économique et à modernisation globale du pays. En effet, à cause de la détérioration des termes de l'échange, l'insuffisance de devises procurées par les produits d'exportation ne permettait pas d'acquérir sans emprunt les intrants, équipements et technique devant favoriser cette modernisation agricole ((B S Meité, 2014, p.158).

Dans l'optique de réaliser le complexe agro-industriel de la SODEFEL de Sinématiali, les autorités ont donc élaboré plusieurs stratégies dont le recours aux emprunts extérieurs pour financer le projet (M. Haubert, 1985, p.133). Les sources de financement du complexe agro-industriel de la SODEFEL à Sinématiali sont consignées dans le tableau N°1 :

Tableau n° 1 : Les sources de financement du complexe agro-industriel de la SODEFEL à Sinématiali.

	Montant en Millions de F CFA	Taux d'intérêt (%)	Délai de remboursement
Crédits acheteurs CNCA-UNICREDIT	1 900	7,5	8 ans (1 an de différé)
Crédits financiers Euro-dollars	638	Libor + 1,75%	9 ans (2 ans de différé)
Crédit SGBCI	1 000	10%	10 ans (2 ans de différé)
Dotation de l'Etat ivoirien	1 348		
Coût total du complexe	4 931		

Source : Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques (C.I.E.H) (1986), *Art.cit.*, p.37.

Le tableau n°1 présente les sources de financement du complexe agro-industriel de la SODEFEL à Sinématiali. D'un montant total de 4,931 milliards de F CFA (Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques, 1986, p.39), les emprunts extérieurs contractés représentent 3,583 milliards de F CFA (75%) soit 65 millions de francs français (M. Haubert, 1985, p.133). Dans cette dette contractée, des banques françaises comme l'Union de Crédit pour le développement régional (UNICREDIT) par son consortium la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) a contribué à hauteur de 1,904 milliards de F CFA⁵. Le Crédit Lyonnais par le biais de la Société Générale des Banques de Côte d'Ivoire (SGBCI) a accordé un prêt de 1 milliard de F CFA. Les crédits financiers Euro-dollars y ont investi à hauteur de 639 millions de F CFA (3,2 millions de dollars) (Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques, 1986, p.39). En plus des emprunts contractés, la dotation financière de l'Etat ivoirien pour le projet du complexe SODEFEL de Sinématiali est de 1,348 milliards de F CFA⁶. En clair, le coût total d'investissement du projet de l'ensemble agro-industriel de Sinématiali

4 *Endettement et développement en Côte d'Ivoire*, s-l ; s-n ; s-d ; 3 vol., 759p, p.95.

5 LA DOCUMENTATION AFRICAINE, *Bulletin de l'Afrique Noire*, n° 1030-1053, 1980, p.201.

6 *Ibidem*.

élevé à 4,931 milliards de F CFA est reparti comme suit : 3,3 milliards de F CFA pour le périmètre agricole et 1,6 milliards de F CFA pour l'usine de conserves de tomates. L'aménagement du complexe SODEFEL de Sinématiali est effectué par la Société Française d'Aménagement et de Développement Agricole et industriel (ADRAR) dont le capital social est détenu par Renault, le FERSAR, la SCET-Internat et le Crédit Agricole Mutuel (M. Haubert, 1985, p.133).

Somme toute, les emprunts contractés auprès de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, de l'UNICREDIT et l'Union des Banques Arabes et Françaises (UBAF), associées à un consortium de banques ivoiriennes ont permis d'aménager le complexe agro-industriel de Sinématiali. Qu'en est-il de cet ensemble agro-industriel géré par la SODEFEL à Sinématiali ?

3- Le complexe agro-industriel de la SODEFEL de Sinématiali.

De l'ensemble des sites maraîchers aménagés par la SODEFEL, le plus vaste et le plus célèbre est incontestablement le complexe agro-industriel de Sinématiali, construit sur 1 800 ha et devant produire 5000 t/an de produits transformés.

Le périmètre de Sinématiali est situé à 30 Km à l'est de Korhogo, chef-lieu de département au nord de la Côte d'Ivoire. Il est une composante du complexe agro-industriel géré par la SODEFEL. Il a une surface nette irrigable de 1 800 ha dont près du tiers est irrigué chaque année pour la culture de la tomate en assolement triennal avec des cultures vivrières pluviales (maïs, riz, arachide, igname) pour des raisons d'ordre phytosanitaire (Sodefel, 1976, p.7). Le complexe comprend une usine de concentrés de tomates située à l'intersection du fleuve Bandama et l'axe routier Korhogo-Ferkessedougou (Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques, 1986, p.1). L'unité industrielle a une capacité de 18 000 t de tomates fraîches par campagne (soit 15 t/heure), produit 3 000 t de tomates et de 2 000 t de produits divers (Sodefel, 1976, p.7).

Le périmètre proprement dit (1800 ha au total) est divisé en 10 unités d'exploitation (groupements) de 180 ha chacune environ. Chaque unité est exploitée par environ 60 familles de paysans réparties en 6 équipes de 10 ayant chacun un président de groupe (soit 600 agriculteurs au total. Chaque famille : « *dispose ainsi de 3 ha cultivés en assolement triennal.* » ((M. Haubert, 1985, p.132-133). Les grandes originalités de Sinématiali sont la polyculture⁷ avec campagne irriguée et campagne pluviale, et la mise en culture en paysannat. Pour les paysans intégrés au projet, la SODEFEL, assure la gestion totale de l'exploitation et fait des propositions aux paysans sur les surfaces à cultiver et les spéculations en culture pluviale (Fraternité Matin, 1982, p.53). En ce qui concerne la tomate (cultivée en irrigation), les directives sont impératives dans la mesure où l'usine doit être approvisionnée avec régularité (M. Haubert, 1980, p.45).

7 Le choix s'est porté sur la polyculture afin de répartir les risques cultureux : si une année de mauvaise saison de pluies ne permet pas d'obtenir de bons rendements en cultures pluviales, les cultures irriguées devraient compenser le manque à gagner. Une calamité phytosanitaire sur les tomates serait, à l'inverse, contrebalancée par les cultures vivrières.

Le projet commence tambours battants avec les prévisions alléchantes telles que : un revenu minimum par an et par agriculteur de 300 000 F CFA, un chiffre d'affaires de 1,8 milliards de F CFA pour un investissement initial de 3,8 milliards de F CFA et l'espoir de la satisfaction nationale en concentrés de tomates à l'horizon 1990 (Sodefel, 1976, p.7).

Tableau n°2 : Evolution de la production du complexe agro-industriel de Sinématiali de 1979 à 1987.

OBJET	ANNEES D'EXPLOITATION							
	1979/1980	1980/1981	1981/1982	1982/1983	1983/1984	1984/1985	1985/1986	1986/1987
Surfaces occupées par Cultures(Ha) :								
-Tomate	200	210	308	365	389	380	380	374
-Riz	340	558	271	225	225	225	201	112
-Mais	80	204	448	522	700	700	673	700
-Ignose	15	3	20	47	55	55	63	71
-Arachide	30	27	20	20	14	14	24	35
Total vivrier	455	772	759	794	769	994	961	918
Total tomate +vivrier	655	982	1 067	1 159	1 158	1 374	1 341	1 292
Rendements(t/ha)								
-Tomate	22,2	26,3	27,3	22,9	29	20,1	19	17
-Riz	1,8	1,8	1,0	0,8	0,8	0,8	1,8	1,4
-Mais	1,1	1,5	1,9	2,3	1,6	2	2,3	2,3
-Ignose	10	11,0	6,0	6,7	5,3	6,0	5,4	6,0
-Arachide	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,8	0,7	0,9
Production(t)								
Tomate, dont :	6 300	5 518	8 381	8 374	11 288	7 674	5 401	3 011
Usine	6 294	5 512	8 184	8 244	11 288	7 616	5 384	2 993
Frais	6	6	197	130	0	31	17	18
Riz, dont :	612	968	271	180	180	180	170	80
Vente	51	799	185	85	75	90	100	0
Autoconsommation	101	169	86	95	95	90	70	80
Mais, dont :	88	306	851	1 201	1 120	1 400	1 548	1 610
Vente	50	140	567	730	775	831	858	933
Autoconsommation	38	166	284	471	345	569	690	677
Ignose, dont :	150	36	118	317	289	330	340	426
Vente	39	15	77	231	92	81	93	88
Autoconsommation	111	21	41	86	197	249	247	338
Arachide, dont	18	16	12	12	0	7	7	5
Vente	-	-	-	-	-	-	-	-
Autoconsommation	18	16	12	12	0	7	7	5

Source : Tableau réalisé par nous à partir des données des *Rapports annuels d'activités de la SODEFEL de 1981 à 1987, des Rapports annuels techniques et commerciaux du complexe agro- industriel de Sinématiali de 1978 à 1988* et C.I.E.H (1986), *Art.cit*, pp.26-27.

Du tableau n°2, découle l'analyse et le commentaire suivants : la surface totale

occupée par l'ensemble des cultures avoisine 1 200 ha, soit un taux d'occupation des sols de l'ordre de deux-tiers. Remarque analogue pour la surface totale occupée par la tomate qui est proche des trois-quarts de la surface totale irriguée. Les rendements de la tomate ont une évolution en dent de scie. La faiblesse du rendement moyen de la campagne 1982/1983 (en dessous des 35 t/ha prévus) s'explique en partie par les délestages d'électricité qui n'ont permis de distribuer que 50% des volumes d'eau pompés pendant la campagne précédente (Sodefel, 1983, p.3). En ce qui concerne les cultures pluviales : le riz a des rendements très faibles et décroissants depuis la création du périmètre ; la variété de maïs utilisée (composite jaune de Bouaké) a un potentiel de 3 t/ha mais elle est sensible à la verse ce qui a pour conséquence de rendre la récolte mécanique difficile ; les rendements en igname pourraient être meilleurs avec une fumure plus importante ; l'arachide est principalement réservée à l'autoconsommation.

Les productions de tomates destinées à l'usine représentent en général moins du tiers de la capacité de traitement (3000 tonnes), exception faite de la campagne 1983/1984. L'utilisation de l'usine à sa pleine capacité est loin d'être atteinte puisqu'il faudrait d'une part, porter la surface cultivée à 600 ha et d'autre part, hisser les rendements jusqu'à 50 t/ha. Enfin, le tableau n°2 montre que le maïs et l'igname ont un rôle prédominant aussi bien pour la vente que pour l'autoconsommation. Face à de tels résultats plus ou moins intéressants, qu'est ce qui peut expliquer la fermeture de l'usine en 1988 ?

Au-delà des problèmes techniques (pannes fréquentes des machines, mauvaise maîtrise des techniques culturales, etc.) et des aléas climatiques (tornade ou sécheresse) comme analysés dans les autres périmètres SODEFEL dans le mémoire de YEO Mamadou (2018, p.56), l'une des raisons prépondérantes de l'échec du projet est le problème économique. En effet, dans le contexte de la crise économique d'alors⁸, les ménagères préféraient les petites boîtes de conserves de concentrés de tomates de Sinématiali aux grandes. Or, les petites boîtes coûtent : « *en raison du fer blanc, beaucoup plus chères que la boîte d'un kilogramme, d'où leur prix unitaire élevé.* » (M. Haubert, 1985, p.133). Leur consommation était alors réservée à une minorité, ou nécessite le sacrifice d'une boîte de concentrés de tomates qui sort du complexe agro-industriel de Sinématiali contrôlé par la SODEFEL dépasse de 15% celui d'une boîte importée : les conservateurs français ou italiens reçoivent 125 F CFA de subvention par kilogramme produit, de la Commission Economique Européenne (CEE) (B. N. J. Coulibaly, 2009, p.187). Les responsables de Sinématiali ont dû dans un premier temps, offrir gratuitement leurs conserves aux ménagères pour créer artificiellement une demande pour leurs produits. Concessions qui ont conduit au déficit comptable du complexe.

A cela, il convient d'ajouter les difficultés commerciales résultant de la taille du marché, de la faiblesse de relations inter-industrielles et la prépondérance des techniques et de capitaux étrangers (C. V. Tuho, 1992, p.110). En outre, les problèmes sociaux contribuent aussi à l'échec du projet. En effet, le paysan senoufo habitué à travailler au rythme des saisons de pluies et à disposer de très longues périodes pour les fêtes et les cérémonies traditionnelles se voit entraîner dans ce nouveau

8 Il s'agit de la crise économique des années 1980 que subissait la Côte d'Ivoire.

système, dans un rythme trois ou quatre fois plus soutenu : « *les agriculteurs sont en mauvaise condition physique, ils se fatiguent rapidement et se plaignent de ne pas avoir de temps libre.* » (M. Haubert, 1984, p.134). Enfin, il faut souligner aussi que le coût élevé du transport des marchandises vers Abidjan à 600 Km a réduit la marge bénéficiaire du complexe (I. Ndabalisyhe, 1994, p.184).

En somme, le plus célèbre des sites maraîchers aménagés par la SODEFEL est certainement, le complexe agro-industriel de Sinématiali, qui fut conçu pour produire 5 000 t de produits finis/an. Le complexe a été plus ou moins un succès et a suscité un engouement en milieu paysan mais l'usine implantée a fermé ses portes en 1988. Les raisons à la base de cet échec ont été évoquées plus haut. Quelles sont les transformations socio-économiques engendrées par le complexe agro-industriel géré par la SODEFEL à Sinématiali ?

II- LES ACQUIS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL DE LA SODEFEL À SINEMATIALI.

Les objectifs poursuivis par la SODEFEL, comme déjà vu plus-haut, sont assorties de directives gouvernementales en vue d'un développement harmonieux. Dans cette veine, les actions de la SODEFEL ont été doublées d'impératifs socio-économiques. Ceux-ci sont : le développement des Groupements à Vocation Coopérative (G.V.C), l'emploi de nouvelles techniques culturales, l'apport des ressources financières à l'Etat, l'industrialisation de régions déshéritées, l'augmentation des revenus des paysans, l'atténuation de l'exode rural et le développement socio-culturel de ces populations (M. Yeo, 2018, p.86). Dans cette partie, nous montrons que le financement de l'aménagement du complexe agro-industriel SODEFEL de Sinématiali a engendré des progrès technico-économiques et des transformations sociales en Côte d'Ivoire.

1- Les acquis technico-économiques de l'ensemble agro-industriel de la SODEFEL à Sinématiali.

La SODEFEL a engendré aussi bien un impact technique qu'économique. Il s'agit respectivement du développement des G.V.C, de la vulgarisation des techniques culturales modernes et de l'atténuation des importations de conserves de tomates.

1.1. Le développement des Groupements à Vocation Coopérative (G.V.C) dans le milieu paysan.

En effet, s'agissant du développement des G.V.C, il faut souligner que les mérites de l'action en groupe sont évidents. Comme le dit l'adage « *l'union fait la force* » ! Plus que toute autre couche de la société, les masses rurales les plus déshéritées ont intérêt à unir leurs énergies pour, à la fois, défendre leur intérêt, être plus productifs, et améliorer leurs conditions de vie (J. N. B. Coulibaly, 2009, p.151). Conscientes de cette nécessité, les autorités ivoiriennes ont opté dès le départ pour l'organisation des paysans en G.V.C (paysannat moderne). Déjà, lors du Ve congrès du PDCI en 1970, le ministre de l'Economie et des Finances d'alors M. Henri Konan BEDIE disait : « *Il est nécessaire de promouvoir un paysannat moderne.* » (H. K. Bedie, 1970, p.8)

Ainsi, à Sinématiali, le périmètre agricole (1 800 ha au total) est divisé en 10 unités. Chaque unité est exploitée par environ 60 familles de paysans constituant chacun un G.V.C, réparties en 6 équipes de 10 ayant chacune un président de groupe (M. Haubert, 1985, p.132-133). Chaque famille dispose de 3 ha cultivés en assolement triennal. La SODEFEL impute aux paysans les engrais, les matières premières, les consommations diverses, les salaires agricoles, l'entretien et les réparations du matériel ainsi qu'une partie des frais du personnel (mécanisation, chauffeurs et tractoristes) (M. Yeo, 2018, p.86). En plus du développement des G.V.C, la SODEFEL a introduit de nouvelles techniques culturales en Côte d'Ivoire.

1.2. La vulgarisation de nouvelles techniques culturales en Côte d'Ivoire.

Pour la vulgarisation de nouvelles techniques culturales en Côte d'Ivoire, les autorités ivoiriennes s'étaient engagées, déjà, dans le Plan quinquennal 1971-1975 à moderniser l'agriculture vivrière et augmenter la productivité : « *par extension des superficies cultivées par planteur et diminuer les temps de travaux nécessaires aux différentes productions.* » (Ministère du plan, 1968, p.120). En savane, il fallait introduire : « *un nouveau type d'exploitation agricole, sans doute, largement mécanisé, et, plus encore, un nouveau type d'exploitant capable de maîtriser ces nouvelles techniques de culture et de gestion.* » (Y. S. Affou, 1990, p.30). Dans le cadre de l'emploi de nouvelles techniques culturales, la SODEFEL a promu entre autres techniques : l'irrigation par aspersion⁹ et à la raie¹⁰, la mécanisation¹¹, l'assolement¹² et la fertilisation¹³ au complexe agro-industriel de Sinématiali. Aussi, la SODEFEL y assure de nombreuses prestations modernes, allant de la préparation mécanique du terrain (billonnage, repiquage, semis, pépinière, plantation, entretien, etc.) et l'application du nématicide à la fourniture des produits (traitements phytosanitaires, engrais, pesticides, produits divers) (M. Yeo, 2018, p.91). Du reste, jusque-là inapte à assimiler

9 **L'irrigation par aspersion** nécessite moins d'eau et permet une meilleure gestion. En effet, les asperseurs disposés le long d'un tuyau envoient chacun des gouttes d'eau dans une surface circulaire jusqu'à ce que l'humidité atteigne le niveau des racines. Ainsi, elle assure une distribution uniforme de l'eau quelle que soit la nature et les vitesses d'infiltration qui la caractérisent et permet de ce fait un contrôle strict des doses apportées. Elle tolère l'utilisation de pentes plus importantes pourvu que les précautions soient prises pour la protection des sols.

10 **Quant à l'irrigation par submersion ou à la raie**, elle est utilisée pour des cultures à semis dense comme le riz, le maïs, la tomate, le piment, l'aubergine, etc., là où le terrain est plat, entouré de digues et l'eau abondante. On laisse une lame d'eau apporter l'eau par des rigoles pour recouvrir le champ pendant un temps variable selon la culture, la porosité du sol et sa vitesse de ressuyage.

11 **La mécanisation** agricole est relativement poussée sur le périmètre de Sinématiali. Cette mécanisation est le fait des motoculteurs, des tracteurs, des sous-soleuses, des gyrobroyeurs, des semoirs à céréales, des remorques citernes et citernes fixes, des moissonneuses-batteuses, des repiqueuses-transplan-teuses, des bineuses-batteuses, des semi-remorques agricoles, des tracteurs agricoles sur roue, du matériel de traitements, des pulvérisateurs à disques, des charrues bisoc réversibles, des cultivateurs lourd « Chisel » et légers « Tiller »...etc. Sont par exemple mécanisés : le planage, les labours, le but-tage, les traitements phytosanitaires et la récolte de maïs. Lorsque la substitution est possible, il s'agit de trouver l'équilibre entre les possibilités de travail de l'agriculteur et le coût de fonctionnement de la machine car de rentabilité et donc sur le revenu du producteur.

12 **L'assolement**, employé par la SODEFEL, est la répartition des cultures sur les différentes parcelles d'une exploitation, par laquelle on cherche à associer le respect des règles de rotation, la diminution des risques.

13 Grâce à l'application du nématicide à la fourniture des produits (traitements phytosanitaire des plantes, engrais, pesticides, produits divers)

les techniques délicates et complexes qu'exige la pratique de la culture maraîchère et fruitière, en milieu tropical humide, le paysannat était difficilement organisable et esclave de multiples blocages dus aux mentalités, au niveau d'éducation et la dispersion des exploitants¹⁴. C'est pourquoi, pour répondre à la volonté politique de réduction des disparités, la SODEFEL met l'accent sur le rassemblement des moyens techniques efficaces, et la concentration d'efforts humains. Outre la formation d'un paysannat moderne, la SODEFEL a atténué les importations des légumes et de conserves de tomates.

1.3. L'atténuation des importations de conserves de tomates en Côte d'Ivoire.

Un aspect de l'action de la SODEFEL à Sinématiali, est le renversement du courant import-export par la substitution des conserves de tomates de l'usine de Sinématiali aux conserves de tomates importées en perpétuelle croissance. Pour réduire les importations de plus en plus onéreuses pour l'Etat, la SODEFEL a mené avec faste, le complexe agro-industriel de Sinématiali. De 1500 tonnes de légumes produits en 1975 (Ministère du plan, 1968, p.246), la production est passée à 5 376 tonnes en 1980 avec 2 676 tonnes de conserves de tomates et à 7 293 tonnes de légumes dont 5384 tonnes de conserves de tomates (Sodefel, 1987, p.83). En tout état de cause, la SODEFEL a atténué l'importation des légumes et conserves de tomates en Côte d'Ivoire. Pour les conserves de tomates, le complexe agro-industriel de Sinématiali a atténué l'importation de celles-ci de 10 000 tonnes environ (M. Yeo, 2018, p.97).

Il ressort donc que la SODEFEL a entraîné des progrès technique et économique en Côte d'Ivoire. Au niveau technique, il s'agit du développement des G.V.C et la vulgarisation des techniques culturales et au niveau économique, par la limitation de l'importation des légumes et de conserves de conserves. Cet impact technico-économique a induit, par ricochet, des transformations sociales.

2- Les transformations sociales induites par le complexe agro-industriel SODEFEL de Sinématiali.

La tâche de production et de commercialisation des fruits et légumes par la SODEFEL en Côte d'Ivoire est doublée d'une volonté politique de l'Etat d'impact social. Elle doit atténuer les disparités régionales par la création d'unités agro-industrielles (les zones défavorisées) par les cultures de rente en leur fournissant les sources de revenus nouvelles d'une part et, atténuer l'exode rural et susciter la naissance d'une nouvelle classe de paysans privilégiés ou mieux lotie au sein des paysans traditionnels d'autre part.

2.1. L'industrialisation des régions déshéritées par la SODEFEL en Côte d'Ivoire.

Il s'agit, ici, de la création d'unités agro-industrielles dans les zones défavorisées par les cultures de rente en leur fournissant de nouvelles sources de revenus consistantes. Les disparités agricoles et de développement entre le Sud forestier et

¹⁴ FRATERNITE MATIN (1982), *Spécial Agri 82. Dossiers : Cultures ...Op.cit.*, p.90.

le Nord savanicole a été toujours un souci lancinant pour les autorités ivoiriennes. Si la nature, l'histoire coloniale et l'action gouvernementale de la première décennie d'indépendance (1960) ont entérinée cette disparité (C. Aubertin, 1983, p.21), à partir de la décennie 70, les autorités ont voulu changer de cap. Pour ce faire, dans le Plan quinquennal 1971-1975, les autorités ivoiriennes s'engagent à : « *introduire en Savane un nouveau type d'exploitation agricole, sans doute largement mécanisée et, plus encore, un nouveau type d'exploitant capable de maîtriser ces nouvelles techniques de culture et de gestion* » (Ministère du plan, 1968, p.102). Mieux, dans le plan quinquennal 1981-1985, la zone prioritaire est toujours la zone de savane, dans un but de rééquilibrage régional et une attention particulière est accordée à l'installation des agriculteurs « déscolarisés » et aux unités agro-industrielles (J-P Foirry, 1986, p.145). Par conséquent, un périmètre de 1 800 hectares et une usine de conserves de tomates ont été créés en 1977 à Sinématiali. Le projet prévoyait une mécanisation poussée avec des parcelles plus importantes en taille. La production de ces deux périmètres, Ferkessédougou et Sinématiali, ont abouti à la création d'une usine de transformation de tomate. L'usine a une capacité de 18 000 tonnes de tomates fraîches par campagne (soit 15t/heure), produit 3 000 tonnes de conserves de tomates et de 2 000 tonnes produits divers (Sodefel, 1987, p.83). Le complexe employait 600 paysans groupés en G.V.C sur cinq périmètres de 60 hectares. Le revenu procuré par paysan devait s'élever à 250 000 F CFA/an (Sodefel, 1987, p.83). Le complexe a été plus ou moins un succès et a suscité un engouement en milieu paysan. Il convient d'analyser ces sources de revenus nouvelles.

2.2.- L'amélioration des revenus des producteurs par la SODEFEL.

Un des objectifs socio-économiques de la SODEFEL était de réduire les disparités régionales par la création de périmètres horticoles dans les zones défavorisées par les cultures de rente en leur fournissant des sources de revenus nouvelles (J.K. Yatie, 1980, p.36). Ainsi, les périmètres maraîchers de la SODEFEL en zone de savane ont procuré des revenus nouveaux et substantiels aux paysans. En plus de leurs cultures pluviales pendant les quatre mois de saison de pluies, ceux-ci cultivent des périmètres irrigués en saison sèche. Parlant de ces sources de revenus nouvelles induites par la SODEFEL, le PDCI affirmait en 1980 :

« En zone de savane, l'agriculteur du Nord en culture sèche a vu son revenu annuel moyen passer de 72 000 F CFA en 1976 à 102 000 F CFA en 1979, soit une augmentation de 42% tandis que cultures irriguées, il est passée de 170 000 F CFA à 200 000 F CFA en 1979 soit une augmentation de 18% .»¹⁵

Qui plus est, au complexe agro-industriel de Sinématiali, les revenus annuels évalués avant l'aménagement entre 20 000 et 30 000 F CFA par famille travaillant quatre mois, se sont situés entre 150 000 F CFA et 230 000 F CFA pour une année de douze mois de travail entre les cultures pluviales et les cultures irriguées (M. Haubert, 1985, p.134.). Ces revenus supplémentaires ont limité peu l'exode rural.

¹⁵ PDCI-RDA, (1980), *Ville congrès du PDCI 29 et 30 septembre, 1er octobre 1980*, Abidjan, Fraternité Hebdo, 303p, p.172.

2.3. L'atténuation de l'exode rural et la naissance d'une nouvelle classe de paysans privilégiés par la SODEFEL.

Grâce à l'ensemble agro-industriel de Sinématiali, ce sont environ 600 jeunes que la SODEFEL a fixé dans les zones rurales. Si chaque jeune à sa charge une famille d'environ 10 membres, on obtient le nombre de 6000 personnes qui ont échappé à l'exode rural et ce, grâce aux actions de la SODEFEL (M. Yeo, 2018, p.105). Ainsi, la fuite de jeunes, en réduisant les forces productives rurales, engendre un déséquilibre entre le nombre de bras capables de travailler et le nombre de bouches à nourrir, (A. Assande, 1981, p.151). Il est donc judicieux d'affirmer que la SODEFEL a été conforme aux directives gouvernementales en limitant l'exode rural. Le complexe de Sinématiali a également amélioré la situation sociale des jeunes recrutés par la SODEFEL.

Le recrutement des jeunes agriculteurs vivants sur des maisons modernes à proximité de leurs périmètres et de surcroît l'acquisition de revenus supplémentaires à partir des cultures irriguées en saison sèche, ont fait de ceux-ci une nouvelle classe plus lotie que les agriculteurs traditionnels des quatre ou six mois de cultures pluviales. Conscientes des aspirations des jeunes et sachant que ces besoins sont identiques à ceux des autres jeunes de Côte d'Ivoire, la SODEFEL a cherché à satisfaire les besoins matériels et sociaux des jeunes recrutés dans ces périmètres. La SODEFEL a pu réaliser la construction des villages-agriculteurs à Sinématiali. La maison type initiale comporte trois pièces d'environ 9 mètres carrés et est portée souvent à six pièces¹⁶. La SODEFEL ne néglige rien pour assurer à cette communauté humaine les conditions socio-culturelles les meilleures. Chaque périmètre se compose en quelque sorte d'éléments qui représentent : « *un grand quartier, qui parlent le même langage qui ont la même histoire et visent le même objectif de production.* » (J.Z. Goffa, 1977). Au niveau de chaque village-agriculteur, il s'est créé une classe de paysans ayant un revenu monétaire sûr et élevé. Pendant que les paysans hors des périmètres-SODEFEL gagnaient entre 20 000 et 30 000 F CFA par famille travaillant quatre mois de saison pluvieuse, les agriculteurs des périmètres-SODEFEL avaient un revenu situé entre 150 000 et 230 000 F CFA pour une année de douze mois de travail entre les cultures pluviales et les cultures irriguées. Ainsi, ce surplus de revenus leur permettait de se procurer de supports matériels de la modernité : le vélo, le vélomoteur, la radio, les beaux habits, le matériel ménager, les produits alimentaires importés...etc. Aussi, banals qu'ils paraissent, ces produits manufacturés de l'industrie moderne, tant convoités : « *ont un grand pouvoir de séduction et ce n'est pas une surprise si les migrants en vaste au village réussissent à "enlever" certaines.* » (J.Z. Goffa, 1977) Par conséquent, ils constituaient une classe de privilégiés au sein des autres paysans : une sorte de nouvelle classe sociale mieux lotie au sein de la classe des paysans. En clair, la SODEFEL a engendré par les revenus supplémentaires qu'elle procurait aux paysans une nouvelle classe de paysans. Elle a amélioré le statut social de ces agriculteurs.

De ce qui précède, retenons que grâce aux emprunts extérieurs contractés, l'ensemble agro-industriel de la SODEFEL à Sinématiali a engendré des progrès socio-économiques en Côte d'Ivoire. Ceux-ci sont : le développement des GVC,

¹⁶ FRATERNITE MATIN, (1982), *Op.cit*, p.57.

l'emploi de nouvelles techniques culturales, l'apport des ressources financières à l'Etat, l'industrialisation des régions déshéritées, l'augmentation des revenus des paysans, l'atténuation de l'exode rural et le développement socio-culturel de ces populations.

CONCLUSION

En définitive, il convient de retenir qu'après l'indépendance, les autorités ivoiriennes ont engagé une politique de diversification agricole en vue de réduire les disparités agricoles et de développement entre régions savanicoles et forestières. Dans cette optique, des capitaux extérieurs sont contractés pour le financement et l'aménagement du complexe agro-industriel géré par la SODEFEL à Sinématiali. Cette dette empruntée a, dans l'ensemble, entraîné d'importants progrès socio-économiques. De son financement en 1977 grâce aux emprunts extérieurs jusqu'à sa fermeture en 1988, l'ensemble agro-industriel a engendré la modernisation agricole à Sinématiali et le développement du pays en général. Ses acquis socio-économiques sont entre : le développement des G.V.C, la vulgarisation de nouvelles techniques culturales, l'atténuation de l'exode rural, la limitation de l'importation des conserves de tomates, l'amélioration des revenus, la réduction des disparités régionales et l'amélioration du statut social des paysans du complexe SODEFEL de Sinématiali.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I- Sources imprimées.

- MINAGRA (1999), *L'Agriculture ivoirienne à l'aube du XXI^e siècle*, Abidjan, Dialogue-Production, 309p.
- MINISTERE DU PLAN (1968), *Première esquisse du Plan quinquennal de développement 1971-1975*, Abidjan, CEDA, 290p.
- MINISTERE DU PLAN (1973), *Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1971-1975*, Abidjan, NEA, Tome 1, 114p.
- MINISTERE DU PLAN (1978), *Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1976-1980*, Abidjan, NEA, 3 vol, 146p, 251p, 450p.
- MINISTERE DU PLAN ET D'INDUSTRIE (1981), *Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1981-1985*, Abidjan, CEDA, 2 vol., Tome 1 et 2, 339p, 508p.
- FRATERNITE MATIN (1982), *Spécial Agri 82. Dossiers : Cultures vivrières, Nouvelle priorité*, Abidjan, Fraternité-Matin, 101p.
- PDCI-RDA (1976), *V^e congrès du PDCI, 15, 16, 17 octobre 1975*, Abidjan, Edition spéciale de Fraternité-Matin, 319p.
- PDCI-RDA (1981), *Vⁱⁱe congrès du PDCI, 29 et 30 septembre 1980*, Abidjan, Fraternité-Matin, 303p.
- PDCI-RDA (1986), *Vⁱⁱⁱème Congrès du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, 9, 10, 11 et 12 octobre 1985*, Abidjan, Hebdo-Editions, 359p.
- SODEFEL (1991), *Annuaire rétrospectif des rapports annuels d'activités (1973 à 1991)*, Abidjan, SODEFEL, 326p.
- SODEFEL (1976), *Zone maraîchère de Marabadiassa : Etude de faisabilité*, Abidjan, SODEFEL, 140p.
- SODEFEL (1976), *Les projets maraîchers du Nord : la zone maraîchère de Ferkessédougou. La conserverie des fruits et légumes de Sinématiali*, Abidjan, SODEFEL, 10p.
- SODEFEL (1970 à 1978), *Zone maraîchère de Ferkessédougou et de Sinématiali*, Ferkessédougou, SODEFEL.

- SODEFEL (1983), *Zone maraîchère de Ferkessedougou. Campagne 1982/1983 : Résultats techniques et commerciaux*, Abidjan, SODEFEL, 85p.
- SODEFEL (1978 à 1987), *Le complexe agro-industriel de Sinématiali*, Sinématiali, SODEFEL.

BIBLIOGRAPHIE

1- Ouvrages généraux

- AFFOU Yapi Simplicie (1985), *La relève paysanne. Etudes d'expériences vivrières*, Paris, Karthala, 231p.
- CHALEARD Jean-Louis (1992), *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 649p.
- COULIBALY Bangassaro Nguéssé Joachim (2009), *Le Mal ivoirien. Le cas symptomatique du mal africain*, Paris, L'Harmattan, 298p.
- COULIBALY Sinali (1978), *Le paysan senoufo*, Abidjan-Dakar, NEA, 245p.
- Endettement et développement en Côte d'Ivoire*, s-l ; s-n ; s-d ; 3 vol, 759p.
- FOIRRY Jean-Pierre, REQUIER-DESJARDINS Denis (1986), *Planification et Politique économique en Côte d'Ivoire*, Abidjan, CEDA, 272p.
- HAUBERT Maxime (1985), *Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique noire*, Paris, PUF, 287p.
- NDABALISHYE Ildefonse (1994), *Agriculture vivrière ouest-africaine à travers le cas de la Côte d'Ivoire*, Bouaké, IDESSA, 383p.
- PDCI (1982), *Le livre vert de la croisade pour l'autosuffisance alimentaire*, Abidjan, Fraternité-Hebdo, 103p.
- SAVANE Marie-Angélique (1992), *Populations et gouvernements face aux problèmes alimentaires : Regards sur les zones de l'Afrique de l'Ouest*, Genève, UNRISD, 389p.
- SAWADOGO Abdoulaye (1977), *L'agriculture en Côte d'Ivoire*, Paris, PUF, 367p.
- SETTIE Louis Edouard (2012), *L'Etat et l'économie en Côte d'Ivoire 1960-2005*, Abidjan, Fondation Hans Seidel, 120p.

2- Thèses et mémoires.

- ADENEHOUN Guy (1986), *Le développement du vivrier comme réponse à la dépendance alimentaire ; cas d'étude : la Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat de 3^è cycle, Sciences Economiques, Université Paris X-Nanterre, 368p.
- ASSANDE Adom (1981), *Prospective du développement agro-alimentaire en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Gestion, Université Paris IX-Dauphine, 284p.
- BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob (2002), *La production et la commercialisation des céréales en Côte d'Ivoire : 1963-1995*, Mémoire de Maîtrise, Histoire, Université de Bouaké, 202p.
- MEITE Ben Soualiou (2010), *La dette et le développement de la Côte d'Ivoire 1960-1990*, Thèse unique, Histoire, Université de Cocody, Abidjan, 538p.
- OUATTARA Souleymane (1981), *La migration en Basse Côte des Senoufo de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, *Etude de développement économique et sociale*, Université Paris I-Sorbonne -Panthéon, Paris, 282p.
- YEO Mamadou (2018), *La Société pour le Développement pour la production des Fruits et Légumes (SODEFEL) dans l'économie ivoirienne (1968-1991)*, Mémoire de Master, Université Felix Houphouët-Boigny, Histoire, Abidjan, 151p.

YATIE Kane Jérôme (1980), *Production et commercialisation des légumes locaux en Côte d'Ivoire*, Mémoire de fin d'études, ENSH, Versailles, 102p.

ZOUNGRANA Placide (1984), *Les relations entre cultures de rapport et cultures vivrières dans les zones de Savane de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Economie rurale, Université de Montpellier I, 290p.

3- Articles de revues et de journaux.

AUBERTIN Catherine (1983), "Histoire et création d'une région « sous-développée » : Le Nord ivoirien", in *Cahiers de Sciences Humaines*, n°1, Vol. XIX, pp.23-57.

BEDIE Henri Konan (1970), "Section : Economie et Finances ; Recommandations du Ve congrès du PDCI ", in *Fraternité Matin*, n°2451 du mercredi 4 novembre 1970, p.8.

Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques (C.I.E.H) (1986), "Périmètre SODEFEL de Sinématiali (Côte d'Ivoire) ", in *Aménagements hydro-agricoles en zone soudano-Sahélienne : leurs coûts, leurs résultats*, n°9, Série *Hydraulique Agricole*, Juin 1986, 17p.

HAUBERT Maxime (1980), "Le complexe de la SODEFEL", in *Afrique agriculture*, n°54, pp.42-50.

HAUBERT Maxime (1980), "L'Agriculture ivoirienne", in *Afrique agriculture* n°55, pp.24-64.

KOMENAN Houphouët Jean Félix (2016), "Du capitalisme d'État au capitalisme de masse en Côte d'Ivoire 1960-1980 : quels résultats ?" in *Sifoe*, n°5, Juin, pp.129-137, p.134.

N'GUESSAN Raphael (1991), " La SODEFEL essoufflée", in *Fraternité Matin*, n°7914 du 18 septembre 1991, p.12.